

DACP

REF : DACP2016005

Signataire : ED/MPB

Séance du Conseil Municipal du 24/03/2016

RAPPORTEUR : Anthony DAGUET

OBJET : Avenant n°1 au marché d'exploitation du réseau de chaleur de la ZAC Canal, P1/P2 (MC) . Approbation de l'avenant et autorisation de signature

EXPOSE :

La ville a conclu, le 1^{er} août 2014, avec la société DALKIA, un marché portant sur l'exploitation et la conduite de l'ensemble des installations de production et de distribution de chaleur constituant l'opération provisoire d'alimentation du réseau de la ZAC CANAL.

Ce Marché comprend les prestations suivantes :

- a) Fourniture d'énergie (P1)
- b) Prestations de services (P2).

Le contrat définit respectivement le montant de la redevance pour les prestations P1 (soit 82,91 € HT/MWh utile sortie de chaudière) et P2, pour sa part calculée à la signature du contrat, proportionnellement au nombre de kW souscrits en sous station, pour un montant unitaire de 69,40 € HT/kW par an.

Dans le cadre du raccordement au réseau de chaleur de deux résidences en 2014, le prix unitaire du P2 a été évalué, pour une puissance souscrite totale de 777 kW conformément aux polices d'abonnement signées avec les deux abonnés.

Par conséquent, le montant de la redevance annuelle pour les prestations P2 s'élève en date du 1^{er} avril 2014 à 53 923,8 Euros HT.

Le 8 octobre 2015, la Ville, représentée par l'Exploitant, a signé une police d'abonnement avec la SCCV CANAL STREET, pour le raccordement au réseau de chaleur d'un troisième immeuble, « la résidence CANAL STREET », pour une puissance souscrite de 614 kW.

Conformément à l'article 3 du mémoire technique de l'Exploitant (annexe de l'acte d'engagement), le prix unitaire de la redevance annuelle P2 doit diminuer lors du raccordement de la résidence susmentionnée pour refléter fidèlement les coûts supportés par l'Exploitant.

En effet, les coûts supportés par l'Exploitant s'élèveront à 55 888 Euros HT à la date de mise en service de la résidence CANAL STREET (en date de valeur du 1^{er} avril 2014).

En conséquence de ces éléments, il est demandé au conseil municipal de bien vouloir approuver le présent projet d'avenant et autoriser madame la Maire, à le signer avec la société DALKIA, titulaire du marché.

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS**

Nombre de Membres composant :
Le Conseil Municipal :49

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

En exercice :..... 49

DU 24 MARS 2016

Présents :..... 36

L'AN DEUX MILLE SEIZE, le 24 Mars, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 18 Mars, s'est réuni en Mairie à 19 H sous la présidence de Meriem DERKAOUI, Maire d'Aubervilliers.

PRESENTS :

MM. DAGUET Anthony, KARMAN Jean-Jacques, Mmes VALLY Sophie, CHERET Magali, M. KAMALA Kilani, Mmes TLILI Leïla, GRARE Laurence, MM. BENKHELOUF Boualem, KARROUMI Sofienne, CHOUDER Fethi, Mmes PEJOUX Claudine, NEDELEC Soizig, MM. CHIBAH Salah, RUER Marc. Adjoints au Maire,

MM. CECCOTTI-RICCI Roland, TLILI Mohamed Fathi, BEAUDET Pascal, LE HYARIC Patrick, Mme DUCATTEAU Sylvie, MM. PLEE Eric, WOHLGROTH Antoine, ROZENBERG Silvère, Mme LE MOINE Sandrine, M. KADDOURI Nourredine, Mme REDOUANE Wassila, MM. SANON Guillaume, GARNIER Daniel, Mme YONNET Evelyne, M. HAFIDI Abderrahim, Mme KHELAF Djamilia, MM. VANNIER Jean-Yves, LOGRE Benoît, Mmes ALVES Presilya, LENZI Ling, M. BIDAL Damien, Conseillers Municipaux et *Conseillers Municipaux délégués,****

POUVOIRS :

M. MONINO Jean-François	Représenté par :	Mme NEDELEC Soizig
Mme MARINO Danielle	Représentée par :	M. KARMAN Jean-Jacques
Mme KOUAME Akoua Marie	Représentée par :	M. KADDOURI Nourredine
Mme MERCADER Y PUIG Maria	Représentée par :	M. DAGUET Anthony
Mme MILLA Josiane	Représentée par :	M. BEAUDET Pascal
Mme MBONDO Thérèse	Représentée par :	Mme REDOUANE Wassila
Mme SIGNATE Rouguy	Représentée par :	M. KARROUMI Sofienne
Mme FAGARD Alice	Représentée par :	M. CECCOTTI-RICCI Roland
Mme RABAH Hana	Représentée par :	M. SANON Guillaume
M. AIT-BOUALI Omar	Représenté par :	M. Jean-Yves VANNIER
M. RACHEDI Hakim	Représenté par :	M. HAFIDI Abderrahim
M. ZAIRI Rachid	Représenté par :	Mme ALVES Presilya
Mme LENOURY Nadia	Représentée par :	M. Damien BIDAL

Secrétaire de séance : M. KARROUMI Sofienne

Direction Générale des Ressources / Direction des Achats et de la Commande Publique

DACP

REF : DACP2016005

Signataire : ED/MPB

OBJET :Avenant n°1 au marché d'exploitation du réseau de chaleur de la ZAC Canal, P1/P2 (MC) . Approbation de l'avenant et autorisation de signature

LE CONSEIL,

Vu le projet de marché,

Vu le Code des Marchés Publics et notamment ses articles 33, 57 à 59 du Code des Marchés Publics,

Vu le marché d'exploitation du réseau de chaleur de la ZAC Canal, P1/P2 (MC) ,

Vu le projet d'avenant n°1 au marché d'exploitation du réseau de chaleur de la ZAC Canal,

Vu le budget communal,

Considérant que Conformément à l'article 3 du mémoire technique de l'Exploitant (annexe de l'acte d'engagement), le prix unitaire de la redevance annuelle P2 doit diminuer, lors du raccordement d'une troisième résidence au réseau de chaleur, pour refléter fidèlement les coûts supportés par l'Exploitant.

A l'unanimité.

DELIBERE :

APPROUVE l'avenant n°1 au marché d'exploitation du réseau de chaleur de la ZAC Canal ayant pour objet de diminuer le prix unitaire de la redevance annuelle P2 consécutivement raccordement de la « la résidence CANAL STREET »

L'ensemble des autres prix du marché restent inchangés.

AUTORISE la Maire à le signer avec la Société DALKIA, titulaire du marché.

L'adjoint délégué

Anthony DAGUET



Reçu en préfecture le : 25/03/2016

Publié le : 25/03/2016

Certifié exécutoire le : 25/03/2016

L'adjoint délégué

Anthony DAGUET

